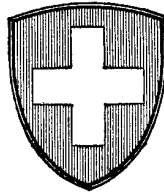


CONFÉDÉRATION SUISSE

BUREAU FÉDÉRAL DE LA



PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

EXPOSÉ D'INVENTION

Publié le 16 mars 1936



Demande déposée: 20 février 1935, 18½ h. — Brevet enregistré: 31 décembre 1935.

BREVET PRINCIPAL

Henri HOFER, Genève (Suisse).

Chronographe.

L'objet de la présente invention est un chronographe. Ce dernier est caractérisé en ce qu'il présente, outre l'aiguille de seconde au centre, une petite aiguille supplémentaire destinée à permettre la lecture facile des fractions de seconde et faisant un tour en une fraction de minute, le tout étant disposé de façon que l'aiguille supplémentaire se mette en marche, s'arrête et revienne à zéro, en même temps que l'aiguille de seconde au centre.

Le dessin ci-annexé représente, à titre d'exemple, une forme d'exécution de l'objet de la présente invention.

Les fig. 1 et 2 sont deux vues du mouvement, la première du côté du fond de la boîte, l'autre du côté du cadran.

Le mouvement représenté est du genre connu sous le nom de mouvement Roskopf dont le barillet 1 est relié, par l'intermédiaire de deux roues 2 et 3, à la roue d'échappement 4. 5 est le balancier. La roue d'échappement, qui fait un tour en six secondes, est fixée sur l'axe 6 sur lequel est fixée, du côté du ca-

dran, une roue supplémentaire 7. 8 est l'axe de l'aiguille de seconde au centre 9. 10 est l'axe de l'aiguille du compteur des tours de l'aiguille 9, et 11 est un axe supplémentaire auquel sont fixés une petite aiguille 12, un cœur 13 et une roue 14. 15 est la roue à colonne, 16, son poussoir d'entraînement, et 17 le marteau de remise à zéro. 18 est une bascule dont le centre de rotation 19 est près de l'axe 6. Cette bascule porte une roue 20 qui est toujours en prise avec la roue 7 et qui, suivant la position de la bascule 18, est en prise avec la roue 14 ou est séparée de cette dernière. La bascule 18 est commandée au moyen de la roue à colonne 15, par l'intermédiaire d'un bras rotatif 21. Un pignon monté sur l'axe de l'aiguille 12 actionné, par l'intermédiaire de la roue 21 et de son pignon, une roue fixée sur l'axe de l'aiguille 9.

L'aiguille 12 fait un tour en cinq secondes et coopère avec une graduation divisée en 25 parties égales, ce qui permet de lire facilement le cinquième de seconde qu'il serait difficile de lire sur la graduation avec la-

quelle coopère l'aiguille au centre 9, surtout lorsque le cadran est de petites dimensions, ou de forme allongée dont l'aiguille n'atteint pas les divisions.

En temps normal, les aiguilles 9 et 12 sont au repos à zéro. Un premier actionnement de la roue à colonne 15, par le poussoir 16, les met en mouvement, la roue 20 venant alors en prise avec la roue 14 fixée sur l'axe 11. Un second actionnement les immobilise, la roue 20 s'éloignant alors de la roue 14; un troisième actionnement produit le déclanchement du marteau 17 qui ramène au zéro les deux aiguilles 9 et 12 et le compteur de tours.

REVENDEICATION :

Chronographe, caractérisé en ce qu'il présente, outre l'aiguille de seconde au centre, une petite aiguille supplémentaire destinée à permettre la lecture facile des fractions de seconde et faisant un tour en une fraction de minute, le tout étant disposé de façon que l'aiguille supplémentaire se mette en marche, s'arrête et revienne à zéro, en même temps que l'aiguille de seconde au centre.

SOUS-REVENDEICATIONS :

- 1 Chronographe selon la revendication, caractérisé en ce que l'aiguille supplémentaire fait un tour en cinq secondes.
- 2 Chronographe selon la revendication et la sous-revendication 1, caractérisé en ce que cette aiguille coopère avec une graduation divisée en 25 parties correspondant chacune à un cinquième de seconde.
- 3 Chronographe selon la revendication, caractérisé en ce que l'aiguille supplémentaire est commandée par une roue toujours en prise avec un mobile du rouage, montée sur une bascule commandée par la roue à colonne, et pouvant venir en prise avec une roue fixée sur l'axe de ladite aiguille.
- 4 Chronographe selon la sous-revendication 3, caractérisé en ce que le mobile du rouage susmentionné est la roue d'échappement.
- 5 Chronographe selon la sous-revendication 3, caractérisé en ce que le marteau du chronographe présente un talon destiné à agir sur un cœur de l'aiguille supplémentaire en même temps que le marteau agit sur le cœur de l'aiguille de seconde au centre.

Henri HOFER.

Mandataire: A. BUGNION, Genève.

Fig. 1

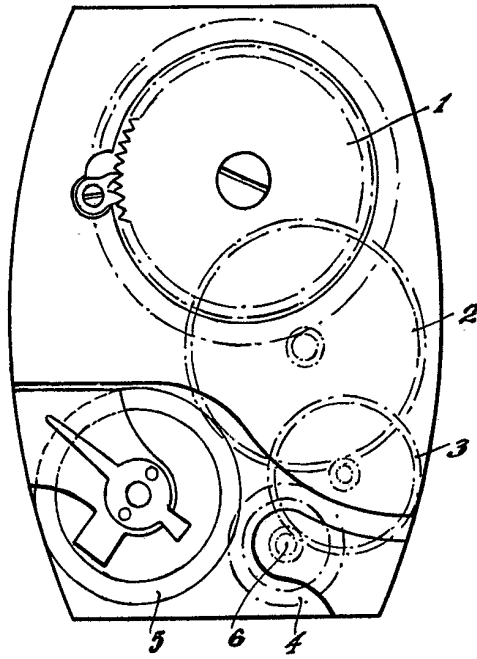


Fig. 2

